

# Bandes et pistes cyclables

## 1 Aménagement type « bandes »

- L'**accotement revêtu** bien que destiné aux véhicules à moteur (VAM) en difficulté, présente un intérêt pour les cyclistes. Dès lors que cette bande est continue, d'un revêtement en bon état et identique à celui de la chaussée, elle apporte aux cyclistes un espace d'évolution autorisé (*décret n°2003-283 du 27 mars 2003. art 3.*) et quelque peu sécurisé. Il est regrettable que celles situées sur la D1201 ne soient pas continues.

L'interruption brutale peut être cause de conflit avec les véhicules à moteur et même d'accident grave.



D 1201 entre Cruseilles et le Mont Sion

**Il est important d'assurer la continuité des accotements revêtus et des bandes cyclables aux intersections.**



CD 909 Col de Bluffy

### Charte Cyclable FFCT:

*Pour tout projet routier en rase campagne (création ou modification de l'existant) la FFCT demande la réalisation systématique d'accotements revêtus sur l'ensemble des routes ayant un flux de circulation supérieur à 1500 véhicules/jour. Une signalisation de type C et des figurines au sol pourront rappeler la présence de cyclistes, tout en pérennisant ces axes routiers dans les schémas directeurs cyclables concernés*

- **la bande cyclable** offre une grande aisance aux cyclistes en zone urbaine et en rase campagne. Sa largeur recommandée est de 1,50 m minimum. Une trop faible largeur met en danger le cycliste par l'effet de paroi, engendré par le trottoir.

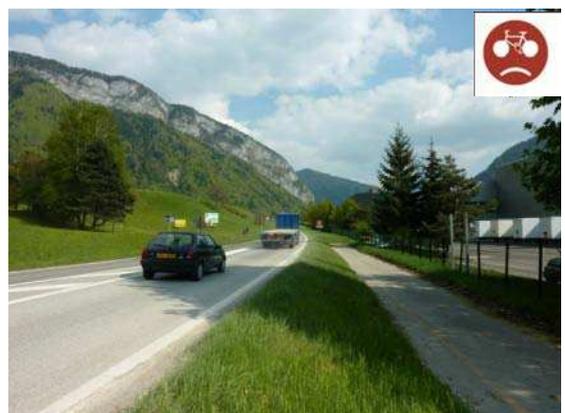


Lorsqu'elles sont implantées en zone urbaine, longeant une file de voiture, il est important de maintenir un espace de 0.50m afin que les cyclistes puissent éviter l'ouverture des portières; le cas présent d'Annecy présente un réel danger pour les cyclistes.



La fin brutale d'une piste cyclable comme ici à l'approche du Pont neuf à Ville-la-Grand, présente un risque pour les cyclistes .

Sur la D909 après le Pont de Morette en direction de Thônes, la bande revêtue accompagnant les cyclistes depuis le rond point d'Alex a disparu; les cyclistes sont alors en situation délicate alors que la route s'élève légèrement; pourtant latéralement existe une bande revêtue inexploitée!



## 2 les aménagements type « piste »

La piste cyclable, éloignant les cyclistes de la circulation motorisée, paraît séduisante. Elle présente par contre des inconvénients majeurs : entretien difficile, traitement spécifique et délicat des raccordements avec les voiries principales, conflits fréquents avec les piétons et les accès aux habitations.

La FFCT préfère, en ville, comme en rase campagne sur les courtes distances, la réalisation de bandes cyclables ou d'accotements revêtus, solutions généralement moins onéreuses.



Viaduc de Brassilly



Piste cyclable de Marignier

En Haute Savoie, quelques réalisations sont de bonne qualité.



Piste à Seynod

Dans la zone commerciale d'Epagny, la piste bidirectionnelle serait plus visible si les nombreuses intersections avec les parkings étaient traitées visuellement pour les conducteurs de VAM par une bande verte continue. Ces points particuliers sont dangereux pour les cyclistes qui n'ont guère envie de l'emprunter.

A Jussy sur la commune d'Andilly le long de la D 1201, le raccordement des sorties de piste aux carrefours sont délicats à négocier pour les cyclistes bien que les bateaux soient traités presque au fil d'eau.



La continuité du revêtement est essentielle pour ne pas engendrer de risque de chute ou d'accident; sur la photo jointe, prise sur la D907 à Vétraz- Monthoux, la disparité des revêtements de cette piste installée sur un trottoir n'incite pas les cyclistes à l'emprunter. La seule bande blanche ne suffit pas à distinguer les besoins des piétons et des cyclistes. Dans le chapitre cheminements mixtes, nous reprendrons cette analyse.



Cette piste bidirectionnelle rencontrée à Douvaine, ne répond en rien aux critères d'une piste cyclable; l'étroitesse de la largeur de l'emprise ne permet pas à deux cyclistes de se croiser: une piste bidirectionnelle doit s'inscrire sur un **espace de 2,50m minimum**, la valeur recommandée étant de 3m